



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice	15
Présents	12
Votants	12

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN,

Le 28 mai,

Le Conseil Municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. André BERTERO.

N° 2021/18 -

Date de la convocation municipale : 25 mai 2021

OBJET :

**Travaux de proximité :
Réfection trottoirs Les Ferrages
et amélioration étanchéité locaux
scolaires façade ouest**

Présents :

Mmes Régine FARLIN - Karine BOUVET – Natacha GRISONI – Véronique LE FUR - Virginie BOCCA - Sophie KERNEN & MM. Alain GRANDGIRARD – Jean de PALLEVILLE – Christian DENANS – Alain BROUSSE - Thierry MOPIN - André BERTERO

Absents non excusés :

Mme Mélanie GALVEZ
M. Stephan LUCIBELLO
M. Olivier BEDUS

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'en raison de multiples dégradations causées par les intempéries depuis 4 ans, il convient de procéder à présent à la réfection des trottoirs situés Lotissement « Les Ferrages » comprenant dépose et fourniture-pose de bordures A2 avec mise en œuvre d'enrobé sur 5 cm.

Par ailleurs, il a été constaté qu'à l'intérieur de certains bâtiments scolaires, des infiltrations localisées au pied de quelques murs, s'étaient produites ; également dus depuis les 3 dernières années à d'importantes précipitations, ces dommages doivent rapidement faire l'objet de travaux d'amélioration de l'étanchéité au droit de la façade ouest de l'école, Avenue Gaston Cabrier, afin de stopper toute aggravation du phénomène.

Le montant de ces différents projets est estimé à 64 356,50 Euros HT.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant HT	Financements	Montant des financements	Taux (en %)
64 356,50 €	Département	45 049,55 €	70 %
	Autofinancement communal	19 306,95 €	30 %
Total H.T 64 356,50 €	Total Financement	64 356,50 €	100 %

Après avoir examiné les devis et le plan de financement ci-dessus, le Conseil Municipal,

- APPROUVE à l'unanimité des membres présents et représentés la réalisation des projets précités,
- SOLLICITE auprès du Conseil Départemental des B.D.R. une subvention,
- FAIT inscrire au Budget Primitif 2021 les crédits correspondants.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents.



Le Maire d'AURONS,

André BERTERO